

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENT (payable en Janvier)

Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Vol. VII.

Mars 1919

No 1

ABONNEMENT ET REDACTION :

Chambre 3, Monument National
Boul. Saint-Laurent, Montréal. Tél. N^o 7122.
Heures de Bureau de 9 h. a.m., à 1 h. p.m.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des oeuvres suivantes:

Inst. des Sourdes-Muettes
Crèche de la Miséricorde
Nazareth
Hôpital Notre-Dame
Hôpital Ste-Justine
Hôpital Saint-Joseph
La Providence et
Les Incurables

Fédération paroissiale de:

L'Enfant-Jésus
T. S. Nom de Jésus,
[Maisonneuve]
Saint-Henri
Saint-Vincent de Paul
La Nativité d'Hochelaga
Saint-Arsène
Immaculée Conception
Saint Pierre

Saint-Anselme
Ste-Philomène de Rose-
Sacré-Cœur [mont
Sainte-Hélène
Saint-Eusèbe
Sainte-Clotild
N.-D. du Perpétuel Se-
cours, Ville Emard
Saint-Stanislas de
[Kostka

Le Foyer
Les Ecoles ménagères
Cercle d'études N.-Dame

Association des:

Institutrices catholiques
emp. de manufacture
emp. de magasins
emp. de bureau
femmes d'affaires
L'Assistance maternelle

REVUE MENSUELLE



SOMMAIRE

Entre nous *Georgette Lemoyne*
Chronique des œuvres.
Le contrôle des œuvres de bienfaisance par
l'Éta. *Albert Chevalier*
Pour le foyer:
Réflexions mauves *Maria Lagacé-Girard*
Le coin du travail:
Préparons l'avenir *M. Paloteau*
L'eau *Marcelle André*
Le jardin *Edouard Pailleron*
Les modes actuelles *Jean de Lannoy*
Rien à faire.....
Les cercles d'étude:
Notre prochaine journée d'étude. *M.-J. G.-L.*
Les livres qu'il faut lire.

— ENTRE NOUS —

En ces temps-ci où tout le monde parle d'enseignement et veut y apporter des réformes, où des polémiques éinglantes s'engagent à ce sujet il peut être opportun de nous mettre en garde contre certaines opinions qui semblent poindre, et qui sont affaires de sentiment plutôt que de raison.

Comme il arrive, en effet, dans toutes les discussions passionnées, c'est par un mouvement instinctif de sympathie plutôt que par des motifs sérieux de croire, que nous nous déterminons souvent à prendre fait et cause pour tel ou tel parti.

Il en résulte que ne connaissant pas suffisamment la question nous la défendons à tort et à travers, et avec un zèle qui peut tout compromettre.

C'est un peu ce qui arrive en ce moment dans cette lutte qui se livre au sujet de l'obligation scolaire. Il s'est établi dans certains milieux, non plus seulement contre l'instruction obligatoire mais contre l'instruction en général, un courant d'idées qui est bien de nature à nuire au développement de notre vie nationale.

Il semble que quelques-uns n'aient retenu de tous les discours entendus, que les considérations faibles et maladroites qui s'y trouvaient. Quoi qu'il en soit, l'on en est venu à penser sérieusement dans ces milieux, que l'instruction poussée au-delà du stricte nécessaire, devient un luxe, quand elle n'est une source de maux. De telles croyances encouragent singulièrement cette apathie intellectuelle dont parlait M. l'abbé Dupuis dans une conférence remarquable.

Une telle mentalité est malheureuse et elle se dessine fort mal à propos, au moment même où un mouvement très appréciable se produit en faveur des études post-scolaires et de l'enseignement supérieur.

Nous reprenions courage en voyant se fonder un peu partout les cercles d'études, les bibliothèques, les cours du soir.—Qu'advient-il donc de tous ces efforts d'initiative privée ou collective, de toutes ces belles ambi-

tions, si l'on répand dans certains milieux des idées-éteignoirs du genre de celles-ci, que "l'instruction ne fait pas le bonheur," que "nos grands-pères moins instruits étaient plus honnêtes que nous," "qu'il faut bien des ignorants pour remplir les emplois vils," etc. etc?—

Nous souffrons dans notre fierté nationale de cet état de chose. Nous sentons fortement combien il faut réagir, à cette époque surtout où l'on ne parle que de reconstruction, et où nous nous préoccupons avant tout, nous Canadiens-Français, d'assurer notre survivance.

L'instructions n'est-elle pas un des facteurs principaux de cette survivance? Il faut que nous en soyons convaincus, avec ceux qui ont travaillé le plus intelligemment et le plus ardemment à élever notre race et à lui assurer l'immortalité.

Les articles de Mgr Gauthier, de Fadette, de M. Perrault, de M. Danier, que publiait l'an dernier l'Action Française, et où passe un tel souffle de patriotisme, témoignent hautement de cette foi en la survivance du Canada-Français par son développement intellectuel.

Je ne saurais terminer de façon plus persuasive, ni mieux résumer ma pensée, qu'en détachant quelques fragments de ces belles pages.

De Mgr Gauthier: "Notre Enseignement," mai 1918.

Si nous voulons garder en ce pays nos positions dans tous les domaines, l'économique comme les autres, il faut que nous ayons des agronomes, des commerçants, des ingénieurs, des chimistes industriels, instruits et cultivés.....

La jeunesse oublie volontiers de réfléchir et de penser à l'avenir; faisons-le pour elle. Demandons-lui avec insistance de mettre à profit, avec une exactitude scrupuleuse, les moments, après tout si heureux, de sa formation. Instruisons-la, cela va de soi; donnons-lui surtout une bonne méthode de travail, lui rappelant sans cesse que rien de solide ne se crée sans effort; que le génie lui-même est "une longue patience;" qu'elle ne

fait pas que travailler pour elle-même en assurant son avenir, mais qu'elle travaille du même coup pour son pays; que la meilleure forme de patriotisme consiste à devenir une supériorité.".....

De M. Danier: "Notre jeunesse" septembre 1918.

"Jamais, semble-t-il, nous n'avons senti davantage le besoin de nous outiller intellectuellement....."

De toutes les sphères d'activité s'élèvent des clameurs qui incitent au travail fécond. On réclame partout des hommes instruits, des compétents.

La race les demande au nom de ses intérêts les plus chers. Elle a besoin de leur autorité pour l'accroissement du prestige national, pour la défense de ses droits méconnus, pour l'épanouissement rapide de sa foi et la conservation de son génie particulier, pour la conduite clairvoyante et sûre du peuple dans la voie de ses destinées."

De Fadette enfin, nous extrayons de son article: "La Canadienne" juin 1918, ces pensées très justes, sur ce que doit être la formation intellectuelle de la femme.

"La jeune fille doit être instruite, parce que pour un être responsable et libre, voir clair est la première condition pour se conduire, et ceux qui prétendent que l'habitude de bien faire y suffit n'y entendent rien.

La plus honnête routine ne tient pas longtemps devant la tentation insidieuse et le sophisme habile.

Par crainte des exagérations du féminisme, des hommes intelligents pourtant et sages, redoutent une trop large instruction pour les femmes. Ils sont dans l'erreur et ils ne connaissent pas bien les femmes.

Même au point de vue moral, la culture intellectuelle est un bienfait, car elle combat la légèreté et favorise la réflexion: elle ouvre l'esprit et le pondère. Le travail intellectuel, en stimulant la pensée, réprime l'imagination, cette ennemie charmante des femmes qui les perd en les grisant. Plus d'habitude du raisonnement donne aux femmes plus de maîtrise d'elles-mêmes, en leur montrant clairement les causes et les conséquences, et en leur faisant apprécier la valeur exacte des choses et leur relativité entre elles."

Georgette Lemoyne.

Lorsque les nations sont devenues criminelles à ce point qui amène nécessairement les châtiments généraux; lorsque Dieu a résolu de les ramener à l'ordre par la punition; de les humilier; de les exterminer, de renverser les trônes ou de transporter les sceptres, pour exercer ces terribles vengeances, Il emploie de grands coupables, des tyrans, des usurpateurs, des conquérants féroces qui se jouent de toutes les lois: rien ne leur résiste parce qu'ils sont les exécuteurs d'un jugement divin; mais pendant que l'ignorance humaine s'extasie sur leurs succès, on les voit disparaître subitement, comme l'exécuteur quand il a fini.

J. de Maistre.

Tâchons de rendre les mariages saints autant qu'il est au pouvoir humain, car les plus saints sont les plus utiles à l'Etat.

Platon.

Chronique des Oeuvres

Réunion mensuelle: — La Fédération a eu sa deuxième réunion mensuelle le mercredi, 26 février, sous la présidence de M. le curé Perrier.

Continuant la série de ses intéressantes conférences sur la charité, M. Albert Chevalier nous parla du contrôle des œuvres de bienfaisance par l'Etat, des philanthropes et des pseudo-philanthropes. Nous trouverons le texte de cette conférence dans ces pages.

Nous y trouverons aussi un rapport d'un grand intérêt, que présenta Madame Terroux, présidente de la section française du Fonds Patriotique, sur l'organisation de cette société, ses méthodes d'enquêtes et de distribution des secours. Madame Terroux nous fait part des précieuses expériences qu'elle a acquises au cours de ses visites, qui prouvent suffisamment combien de services le bureau confidentiel de la Fédération sera en état de rendre aux institutions de charité.

Mademoiselle Marguerite Plourde, chargée de l'organisation de ce bureau, en donne un rapport très satisfaisant. Plusieurs jeunes filles travaillent tous les lundis au secrétariat pour la copie des fiches.

La Société St-Jean-Baptiste ayant été sollicitée par le révérend père Sigouin, aumônier militaire, de faire la visite des hôpitaux militaires, s'est à son tour adressée à la Fédération, qui a promis son concours. Mesdames Terroux, Maurault, Dumont, Laviolette, Hébert, Labine, Taschereau, Mathys, Papineau, Couture, mademoiselle Joyal qui se sont immédiatement mises à l'œuvre, font ces visites avec beaucoup de dévouement veillant surtout à faire circuler le nombre considérable de livres que la Société St-Jean-Baptiste met à leur disposition. Des séances de musique sont aussi organisées pour réjouir les pauvres soldats revenus malades du front.

Madame Gérin-Lajoie fit ensuite un appel chaleureux en faveur du comité de la langue française. Elle pria instamment les dames présentes, au nom de l'amour que nous devons toutes avoir pour notre langue et notre religion, de faire les petites enquêtes dont les formules furent envoyées par la "Ligue des Droits du Français." Séance tenant un grand nombre de feuilles furent distribuées. Pour clore la séance, M. le curé Perrier, qui préside ces réunions fut invité à prendre la parole.

Plaçant le cours de M. Chevalier sur la bienfaisance, dans un cadre plus vaste, celui de l'économie politique, M. Perrier exprime le regret que les sciences économiques ne soient pas plus étudiées et mieux connues chez nous. D'une façon très claire, très précise, il marque la place que la charité occupe dans l'économie politique et sociale. Si la richesse, dit-il, est produite par le travail et le capital, combien dans leur circulation, ces mêmes richesses se trouvent-elles inégalement réparties? Il y aura donc toujours des riches et des pauvres, en dépit de tous les efforts publics et individuels. La question n'est donc pas de faire disparaître la misère, mais de la diminuer. C'est à ce but que concourent les trois grandes influences que nous connaissons: l'initiative privée, l'Eglise, l'Etat.

Pour résoudre la question qui se pose si souvent de nos jours: qui doit faire la charité? deux opinions bien différentes ont été exprimées.

L'une veut que l'aumône individuelle soit déprimante et que l'Etat par la taxe légale en fasse disparaître la nécessité. L'erreur est grave car l'Etat ne pourrait jamais répondre à tout. Ce régime en plus tuerait les plus précieux dévouements, tarirait les plus belles sources de charité. Rappelons-nous d'ailleurs, combien tout monopole est dangereux.

D'autres au contraire veulent que l'Etat n'ait rien à faire dans les questions de charité, et que tout soit laissé à l'initiative privée.

C'est trop dire. — Car les individus ne sauraient atteindre toutes les misères et les soulager toutes; puis encore, combien d'abus peuvent se glisser sous le couvert de la charité?

L'Etat doit intervenir, ne serait-ce qu'en remplissant parfois un rôle d'agent de police, comme il a été appelé à le faire si souvent dans les œuvres de guerre d'initiative privée, ce qui n'a pas toujours été sans à propos!

Parlant du rôle de l'Etat il me vient naturellement ajoute M. Perrier, de vous mettre en garde contre "l'étatisme" qui tend à détruire toute initiative privée, civile et religieuse.

Peut-être est-il pire ici qu'ailleurs, et nous en traversons aujourd'hui l'une des crises les plus dangereuses. Le danger est éminent et il faut absolument voir clair dans toutes les menées de la politique fédérale qui tend à tout unifier sous l'étiquette bien connue de: one flag, one tongue!

Aussi je ne saurais trop mettre la Fédération en garde, comme elle semble l'avoir compris d'ailleurs; contre toutes les propositions de centralisation qu'on lui fait.

Monsieur l'abbé Perrier termine son allocution en félicitant les dames de vouloir mettre l'étude à la base de leur action, et il leur rappelle que la grande force morale réside surtout dans le christianisme qui a sa forme la plus parfaite dans le catholicisme, d'où vient le besoin que nous avons de toujours revenir aux doctrines et à l'enseignement de l'Eglise.

Le Fonds patriotique: Section canadienne-française

Madame la Présidente a eu l'amabilité de me prier de vous parler du Fonds Patriotique auquel je m'intéresse depuis bientôt cinq ans.

Parmi toutes les œuvres nées de la guerre, peu ont joué un rôle aussi considérable — c'est une œuvre éminemment patriotique et sociale qui a rendu des services appréciables aux familles de nos braves soldats. Quelques statistiques vous en feront connaître toute l'importance. Le nombre de familles inscrites au fonds de secours a dépassé 6 000. Ce qui a nécessité un travail énorme pour établir le bien fondé des réclamations à recevoir de l'aide.—

Depuis septembre 1914 au delà de 13 500 enquêtes ont dû être faites et le nombre des familles canadiennes françaises qui ont été secourues s'élève à plus de 3 500. Le total des fonds réservés dans le district de Montréal depuis le début de la guerre dépasse à l'heure qu'il est

\$3.300.000, chiffres qui ont leur propre éloquence. Il s'ensuit que bien des misères ont été soulagées et grâce aux secours obtenus il est à peu près certain que peu de familles dont les soutiens se sont enrôlés ont eu à souffrir.

Voici comment l'on procède: la requérante est reçue dans notre salle de réception.

On inscrit:

Son nom et son adresse.

Sa croyance.

Sa qualité de mère ou d'épouse.

Le nom du soldat.

Le nom de son régiment.

Le lieu et la date de l'enrôlement.

Son emploi. — Son salaire.

Le montant de sa contribution à l'entretien.

Le nom et l'âge de chaque enfant de la famille.

Le nom de deux personnes comme références.

Puis le billet est signé par la requérante et le témoin.

Sur 156 qui ne peuvent signer leur nom nous avons le regret de constater que 98 sont des nôtres.

Un ou deux jours après la visite au Fonds Patriotique, l'enquête se fait à la maison. On s'informe s'il y a des dettes? une assurance quelconque, un livret de banque etc, on étudie le mieux possible les conditions hygiéniques de la maison. l'état de santé de la famille, la fréquentation scolaire etc, s'il y a des personnes malades on requiert un certificat de médecin. Pour les femmes de soldat le certificat de mariage est exigé avec le certificat de baptême de chaque enfant. Pour une veuve le certificat de décès du mari.

Tous ces renseignements sont de la plus haute importance.

Nous avons eu plusieurs cas de femmes sans certificats de mariage. Plus tard survenait une femme de même nom produisant un certificat, et ayant été abandonnée par son mari depuis plusieurs années. Dans ces cas la femme légitime reçoit l'allocation mensuelle du Gouvernement soit \$30—et le soldat assigne d'habitude sa solde à l'autre femme. Les enfants des deux côtés sont aidés par le Fonds.

Nous avons rencontré beaucoup de braves femmes pleines de reconnaissance, mais nous avons eu aussi beaucoup de problèmes excessivement difficiles à résoudre, et il est presque impossible dans bien des cas d'établir la vérité, l'honnêteté faisant souvent défaut.

Le manque d'instruction s'est fait sentir; nous avons trouvé beaucoup de garçons de dix à douze ans qui ne veulent pas aller à l'école, les parents n'ont aucune autorité sur eux, plusieurs fument la cigarette et sont incontrôlables. J'aimerais pouvoir m'étendre plus longuement sur le rôle social du Fonds Patriotique qui offre un si vaste champ d'étude pour toutes nos œuvres, je crois néanmoins pouvoir affirmer que nous avons accompli beaucoup de bien et il est à espérer que les leçons et les encouragements que nous avons donnés porteront leurs fruits. Je dois dire que l'organisation du Fonds Patriotique sous la direction de mademoiselle Reid est une chose remarquable, mais, malgré de précieux concours, j'ai le regret d'ajouter que nous n'avons pas pu trouver

un nombre suffisant des nôtres pour prendre la direction de tous les quartiers de la ville et de la banlieue. Parmi celles qui nous ont rendu des services appréciables, je tiens à mentionner tout particulièrement Sœur Marie de Liesse de la Providence qui a été pour moi une aide précieuse dans bien des cas pénibles et difficiles, je dois aussi un témoignage de reconnaissance aux Religieuses des différents hôpitaux : Ste Justine, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital des Incurables etc., qui ont toujours montré beaucoup d'empressement et de bonne volonté à recevoir nos malades confiés à leurs soins.

Permettez-moi de vous citer l'un des cas qui m'a particulièrement intéressée et qui m'a donnée l'illusion, un moment, de pouvoir faire un peu de bien. Le mari enrôlé en l'été de 1917 avait quitté sa femme et trois enfants, l'aîné un garçon de 14 ans, les deux autres 6 et 4 ans. En octobre la femme était arrêtée pour ivresse et condamnée à un an de prison. Un oncle prit l'aîné des enfants et les deux autres furent placés dans un couvent où ils sont encore.

L'automne dernier la mère sortait de prison, je la vis, elle versa des larmes abondantes en me promettant une meilleure conduite mais hélas ! peu de jours s'étaient à peine écoulés qu'elle se remit à boire. Il y a trois semaines le mari soldat, revenait du front, vous pouvez juger de sa détresse en rentrant chez lui car il arrivait à un très mauvais moment. Il abandonna son foyer et se retira à la campagne. Peu de jours après sa femme était arrêtée de nouveau et condamnée cette fois, à deux mois de prison, j'ai multiplié mes visites et tenté l'impossible pour sauver cette pauvre femme, mais son cas, comme tant d'autres malheureusement était désespéré.

La guerre ayant duré si longtemps, il y a eu bien des naufrages.

Certaines femmes se sont lassées de mener une vie exemplaire et ont remplacé leurs maris, quelques unes ont quitté la ville accompagnées d'un ami et de leurs enfants.

Plusieurs soldats seront bien désillusionnés à leur retour en trouvant leurs foyers vides et désorganisés.

Dans ces cas désespérés, nous avons fait tout en notre pouvoir, pour reprendre les enfants et les placer dans des institutions. Le Fonds Patriotique retient alors l'argent pour leur entretien, et garde le surplus pour être remis au soldat à son retour. Je n'ai fait qu'un récit bien incomplet du travail accompli par le Fonds Patriotique, si l'on désire des renseignements plus précis, je serai très heureuse de les donner.

Malgré la fin de la guerre il y aura encore bien des infortunes à soulager et il importe que nous nous donnions toutes la main pour continuer cette belle œuvre sociale.

Corinne Terroux.

Ce 26 février 1919.

Les causes qui meurent sont celles pour lesquelles on ne meurt pas.

LE CONTRÔLE DES Oeuvres de bienfaisance par l'État

Les philanthropes, les pseudo-philanthropes.

Dans quelques pays, il y a des lois qui assujettissent à une surveillance plus ou moins étroites des groupes particuliers d'institutions ou de sociétés de charité. Il est douteux qu'il y ait un seul pays qui soumette à une surveillance et à un contrôle complets toutes les formes de philanthropie pratique. Dans certains pays, des chartes pour des types particuliers d'institutions ne peuvent être accordées avant que le bureau de l'Assistance Publique ou un corps semblable de l'État ne se soit prononcé sur l'opportunité et le nécessité d'ajouter une autre institution à celles qui existent déjà. Dans d'autres pays, il y a un système de surveillance ou de licence en vertu duquel certains groupes d'institutions ne peuvent accepter des contributions, ou solliciter des secours du public, ou venir d'une autre manière quelconque en contact avec le public en général, avant d'avoir obtenu d'un bureau ou d'un fonctionnaire de l'État un certificat ou licence.

Depuis quelques années les divers pays semblent avoir une tendance à exercer un contrôle de plus en plus strict sur les institutions et sociétés de bienfaisance. Cela paraît être dû au fait que la "charité couvre une multitude de péchés" et que trop souvent de soit-disantes organisations de bienfaisance sont formées par des hommes rusés et sans scrupule, qui parviennent à s'assurer un gîte et un moyen d'existence pour eux-mêmes et leurs familles au moyen des fonds qu'ils se prennent au nom de la charité. Ou, encore, des souscriptions sont sollicitées et obtenues pour une institution qui est supposée avoir été fondée pour secourir les indigents; or à un moment donné l'on constate qu'il n'y a personne qui bénéficie de cette institution excepté les promoteurs. Ainsi depuis le début des hostilités en Europe, le nombre des œuvres de guerre a augmenté d'une façon continue et rapide, si rapide même qu'on en était à se demander quand cela finirait. Sait-on combien on en comptait en septembre 1917, dans la ville de Montréal seulement? Soixante-sept! Le public a été appelé à contribuer au soutien de chacune d'elles et il l'a fait avec la générosité qui caractérise les Montréalais. Toutefois, vu le grand nombre de ces œuvres et le peu de garanties de bonne administration qu'offraient quelques-unes d'entre elles, une législation sévère a été imposée par le Gouvernement Fédéral à la session de 1917, législation connue sous le nom de "Loi des secours de guerre, 1917", cette loi pourvoit à ce que celui qui souscrit à ces œuvres soit protégé contre l'exploitation et sache quel emploi on fait de son argent.

Au lendemain de la passation de cette loi, et de l'obligation imposée, par la ville de Montréal dans son règlement No 626, à toute association de charité sollicitant des fonds du public, d'obtenir une autorisation à cette fin, nous avons constaté que sur les soixante et

sept œuvres de guerre que je vous mentionnais il y a quelques instants, sept seulement étaient légalement et régulièrement organisées. A cause de cette exploitation, plusieurs des institutions et des sociétés de charité les mieux administrées insistent pour que l'Etat exerce sa surveillance afin qu'elles soient protégées contre ces pseudo-concurrents. Vu cette tendance qui va en s'accroissant, il est temps que l'on fasse comprendre à ceux qui sont chargés du service de surveillance qu'ils doivent s'efforcer de résoudre les problèmes de ceux qui sont surveillés et qu'ils doivent être non pas des fardeaux encombrants, mais des amis pour ceux qui sont dignes et utiles, et des ennemis implacables pour ceux qui sont indignes et inutiles.

Avant que l'Etat soit en mesure d'exercer un contrôle effectif relativement à la constitution en corporation et aux opérations des institutions et sociétés philanthropiques, les organisations commerciales et surtout celles des grandes villes peuvent, par une surveillance et une censure judicieuses, démontrer au public l'avantage qu'il y aurait à déterminer les principes applicables aux œuvres de charité, ce qui donnerait, de meilleurs résultats que n'importe quel système qui serait adopté par l'Etat. Les besoins des collectivités varient et le corps commercial est plus près de ceux qui dirigent les institutions et sociétés de charité et de ceux qui les soutiennent, et les problèmes locaux pourraient être réglés par lui d'une manière plus satisfaisante que par un fonctionnaire de l'Etat, à moins qu'il ne formât une exception marquée parmi la généralité des fonctionnaires.

Il est tout probable que l'Etat adopterait, de temps à autre de nouvelles méthodes pour déterminer les principes applicables aux œuvres de charité et établirait un système de surveillance, en se basant sur les constatations faites par les corps commerciaux, n'ayant aucun caractère légal officiel, qui feraient connaître les moyens de contrôle employés dans leurs propres localités, moyens de contrôle qu'il faudrait placer, au bout d'un certain temps (afin qu'ils deviennent absolument effectifs), dans les mains de fonctionnaires revêtus d'une autorité légale, dont ils pourraient se prévaloir, au besoin.

Toute cette autorité gouvernementale devrait être basée sur la théorie d'une coopération constructive plutôt que d'une repression destructive.

Si ce contrôle du gouvernement est établi, il faudra insister pour que les idées de ceux qui travaillent à améliorer la condition des prolétaires soient reconnues dans les conseils politiques et pour que les hommes chargés d'administrer les lois qui seront édictées aient la compétence voulue; en d'autres termes l'autorité de l'Etat, dans cette sphère d'activité, devra être tempérée par un vif intérêt public et une demande incessante pour une application juste, raisonnée et judicieuse de cette autorité.

L'on se plaint dans tous les pays que les bureaux de bienfaisance sous le contrôle de l'Etat dépensent des millions de dollars à secourir les malheureux, mais déboursent à contre-cœur quelques sous pour déterminer les causes de la misère ou de la dégradation des assistés afin de permettre, par l'élimination de quelques-unes de

ces causes, de diminuer les énormes dépenses que représente l'assistance publique.

Il y a quelques années, l'état d'Ohio, Etats-Unis, adopta un Statut créant un bureau dit "Bureau of Juvenile Research", sous les auspices du Conseil d'Administration, statut qui fut considéré comme une des lois sociales les plus importantes qui aient été dictées aux Etats-Unis dans le 20^{ème} siècle; mais, chose bizarre, l'assemblée générale, à une session subséquente, refusa délibérément de voter aucune somme d'argent pour permettre à ce Bureau de se procurer un local où il aurait pu réaliser dans sa plénitude la prophétie qui avait été faite lors de sa création.

Cela représente jusqu'à un certain point le sentiment public négatif relativement à la poursuite de recherches sociales dans les institutions publiques, mais, à mon avis, l'Etat n'atteindra pas complètement l'objet qu'il a en vue tant qu'il ne votera pas de crédits pour permettre d'entreprendre des études sociales, avec autant de libéralité qu'il a fait pour secourir les familles des soldats de la grande guerre.

Un homme qui s'est occupé beaucoup de bienfaisance, M. Allemand, a écrit: "La charité légale dessèche le cœur, tarit les sources de la générosité, du sacrifice personnel, creuse un fossé profond entre les riches et les pauvres et les place dans une situation permanente d'hostilité, tandis qu'ils sont destinés à se lier par les douces chaînes des bienfaits et de la reconnaissance. Elle encourage l'imprévoyance, la dissipation, la débauche et énerve l'esprit de famille."

M. de Gérando disait il y a près d'un siècle: "Gardez-vous de remplacer le don volontaire par un impôt obligé! Vous croyez punir l'égoïsme, vous détruisez la bonté! Faites naître la charité, ne cherchez pas à l'imposer."

M. de Crisency a fort bien défini le rôle de l'assistance officielle. "C'est surtout de suppléer aux irrégularités, aux lacunes inévitables de la charité privée, c'est celle-ci qui a été dans le passé et qui restera dans l'avenir, la grande secouruse des misères humaines."

Madame D... avait un chat magnifique; M. C... s'amusa un jour à le tuer d'un coup de fusil; faute de grives on prend des merles, faute de merles des chats...

Madame D... fait dresser dans sa maison et dans celles de ses amis toutes sortes de souricières. Quand elle a réuni trois ou quatre cents souris, elle les fait renfermer dans une caisse à l'adresse de Mme C... Celle-ci ouvre la caisse elle-même comptant y trouver quelque chose de nouveau, les souris s'échappent et remplissent la maison. Au fond de la caisse était un billet adressé de Mme C... "Madame, votre mari a tué mon chat, je vous envoie mes souris."

N'aurait-on pas à craindre un résultat analogue, si les œuvres de bienfaisance étaient sous le contrôle de l'Etat?

Evitons, d'ailleurs, le plus possible de faire appel aux lumières de ce dessécheur d'œuvres qu'est l'Etat. En voulant trop régler la charité, on risquerait d'enterrer la source. C'est Victor Cousin qui a dit: "La charité ne connaît ni règle ni limite; elle surpasse toute obligation; sa beauté est précisément dans la liberté."

Et Jules Simon: "La liberté de donner n'est pas seulement quelque chose de beau, c'est ce qu'il y a de plus beau au monde. Réglementer outre mesure le droit de donner, c'est toucher à l'âme même et au cœur de la nature."

Existe-il réellement des philanthropes sincères?

Cette question est souvent posée.

Nous répondons oui, il existe des philanthropes sincères! Bien que les croyances religieuses des uns, les opinions politiques des autres, les rendent suspects à certains et que d'aucuns aillent même jusqu'à les considérer tantôt comme des héros, tantôt comme des malades!

Nous trouvons d'ailleurs une preuve de cette philanthropie sincère dans les souscriptions anonymes qu'on reçoit d'une façon mystérieuse, pour une foule de bonnes œuvres... Bien des fois, le voile qui les recouvre s'écarte un peu, en faveur d'un journaliste, capable de faire une indiscrete violence à la modestie du donateur. En tous cas, Dieu, au moins, n'ignore rien.

Parlons franc: il n'y a probablement pas de philanthropes désintéressés absolument désintéressés. Mais il se rencontre, ce qui n'est pas du tout la même chose, des philanthropes sincères qui consacrent toutes leurs forces au bonheur de l'humanité, non pas, assurément, sans désirer quelque reconnaissance humaine ou divine, mais, du moins, sans l'escompter.

Ils sont pauvres, le plus souvent, car les riches remarquons-le en passant donnent peu, toutes proportions gardées: "L'aise, dit Bossuet, la joie, l'abondance, remplissent l'âme de telle sorte qu'elles en éloignent tout le sentiment de la misère des autres, et mettent à sec, si l'on n'y prend garde, la source de compassion: c'est ici la malédiction des grandes fortunes". Incontestablement, la richesse isole les riches et leur durcit le cœur car il faut connaître la souffrance pour y compatir.

Ils sont peu nombreux: jeunes gens épris d'absolu, riches d'illusions et d'énergies inemployées; femmes ou jeunes filles qu'une foi profonde, ou un deuil cruel fait vivre dans l'idéal; douces vieilles filles ou vieux prêtres qui ont passé à côté de la vie, sans passions et sans luttes; candides professeurs que la fréquentation constante des enfants a maintenus dans la naïveté puérile; médecins que le spectacle continuel de la souffrance physique a remplis d'une immense pitié au lieu de les endurcir. Mais leur bonté même les condamne trop fréquemment, hélas! à devenir les dupes non seulement de leurs obligés, mais encore de leurs collaborateurs, si bien que ces philanthropes ont vite fait de connaître les pires déconvenues et de toucher le fond de l'ingratitude humaine.

Les philanthropes sincères sont si peu nombreux, leurs moyens personnels sont, le plus souvent, si réduits, qu'ils auraient été incapables, malgré leur bonne volonté agissante, de réaliser aucune de leurs œuvres humanitaires s'ils n'avaient su utiliser les ressources des pseudo-philanthropes qui, eux, sont légion.

Voici un riche industriel qui préside de nombreuses œuvres de bienfaisance. C'est nous dit-on, un vrai chrétien extrêmement charitable. Sa fortune ne cesse ce-

pendant de s'accroître bien qu'il satisfasse sans compter à tous ses caprices. Ce philanthrope qui, pour donner ses aumônes, ne s'impose aucune privation et ne renonce même aucunement à son superflu observe-t-il, en vérité, les préceptes de son divin Maître? Doit-on s'émerveiller du bien qu'il fait, en distribuant une parcelle infime d'un revenu qu'il perçoit sans peine, prêtant à intérêt, l'argent qu'il a gagné en vendant ses produits deux fois plus cher qu'ils ne lui coûtaient, aux assistés de ses œuvres et à ses ouvriers assistés eux aussi? Et quand nous apprenons, plus tard, qu'il a, dans un but de gloriole, complètement déshérité les siens au profit d'une œuvre plus confessionnelle que vraiment charitable, nous ne serons pas surpris, car en étudiant de près la plupart des gens qui "font du bien" dans ces conditions, on est encore plus frappé de leur sécheresse de cœur que de leur étroitesse d'esprit.

Tous ceux-là ne sont que de pseudo-philanthropes.

Il est certain que quiconque veut combattre la misère doit se tenir prêt à compter sur eux et même avec eux, puisqu'ils ont la force du nombre et la force de l'or. Qu'importent, au surplus les mauvais motifs s'ils permettent de réaliser de bons desseins.

Étudions-les donc.

Nous ne parlerons pas des professionnels de la philanthropie; le mot de charité remplit plus leur bouche qu'il ne vide leur poche! Les uns sont des personnages représentatifs qui donnent simplement leur nom, parce qu'ils savent, en retour, se faire un titre utile de leurs fonctions, mais qui n'apportent à l'œuvre d'autre secours que de plastroner dans les fêtes, de présider vaguement aux répartitions de secours, etc., d'autres, moins rares qu'on ne le supposerait, tirent des profits souvent rémunérateurs de leurs efforts. D'autres, enfin, sont, on ne sait pas pourquoi, naïvement sollicités de présider des fêtes, de patroner des œuvres, alors qu'aucune raison sérieuse ne les désigne pour cela. Il en est d'eux comme de ces professionnels de l'honneur, cercleux perdus de dettes, gens de sac et de corde, qu'on s'étonne de voir si fréquemment appelés à présider des "Jurys d'Honneur".

Pour redoutables qu'ils soient, ces parasites ne sauraient pas plus retenir notre attention que ceux, plus nombreux qu'on ne croit, qui promettent sans cesse beaucoup pour se dispenser de donner un peu.

Analysons les mobiles qui incitent les individus à faire l'aumône, à collaborer effectivement à des œuvres de bienfaisance, à subventionner des institutions d'assistance.

Les pseudo-philanthropes peuvent être divisés en deux groupes: ceux dont la générosité est posthume et ceux qui, au contraire, font des libéralités de leur vivant:

Parmi ceux-ci nous rencontrons:

Les vaniteux qui ambitionnent d'être distingués par la foule et font le bien parce que c'est le moyen le plus accessible aux sots de devenir "quelque chose" et parce qu'avec de l'assiduité, un certain air de componction et de légers sacrifices d'argent, n'importe qui peut arriver à mettre sur sa carte de visite le titre de "Président".

Les orgueilleux qui, eux, prétendent en imposer à la

foule. Les uns possesseurs de grosse fortune, répandent, à grand orchestre, quelques rares billets de cinq, pêle-mêle, sur la niaiserie de rosiers, sur les "rescapés" de catastrophes, sur les veuves de héros... etc... Les autres gaspillent sans noblesse des richesses qu'ils n'ont pas eu la peine de constituer et montrent ainsi une vaniteuse ignorance de la vie.

Les ambitieux, aussi nombreux que dangereux, pour qui la bienfaisance est "un moyen d'arriver" et qui se laisse nommer administrateurs de toutes les œuvres dans lesquelles ils se font agréer, non par sottise, mais par calcul. Ils seront conseillers municipaux à la longue, maires, députés peut-être.

Les pharisiens hypocrites qui, disent-ils vont
"..... aux prisonniers

Des aumônes qu'ils ont, partager les derniers".

Ils prétendent gagner le ciel en catéchant les indigents pour tranquiliser les riches et, trop souvent, ils ne font le bien que pour pouvoir impunément faire le mal.

Les poltrons qui donnent un peu par peur qu'on ne leur prenne davantage. Et ceux-là se rencontrent partout depuis le paysan qui donne au chemineau de crainte que celui-ci ne mette le feu à sa grange, jusqu'au puissant banquier, favori de la fortune, qui, suivant la belle expression des Goncourt, cherche à "désarmer Dieu" et, tâchant de se faire pardonner son patriotisme ou son origine, préfère voir son nom, suivi d'une grosse somme, en tête de douloureuses listes de souscription que sur de sanglantes listes de proscription.

Les snobs, pour lesquels c'est une question de bon ton d'être membre fondateur, dame patronnesse, d'avoir ses pauvres, de parader dans les kermesses de charité. "Le groupe des heureux et des riches, a dit Drumont, se désagrègerait vite s'il n'y avait pas le pauvre; pour le monde élégant, une grève de pauvres serait un véritable désastre. Si cet événement se produisait, beaucoup de femmes charmantes mourraient d'ennui; d'autres mourraient de faim parmi celles qui passent pour payer une partie de leur luxe sur les fêtes de charité organisée à grand fracas". Tous ceux-là donnent surtout parce qu'il leur est impossible de refuser et pour satisfaire à une émulation d'amour-propre. Mais l'or ainsi demandé par la Réclame à la Vanité n'arrive presque jamais à destination.

Les tyrans enfin, tristes évangélistes pour lesquels la misère a des rapports avec les sentiments politiques et religieux des nécessiteux et qui croient servir les intérêts de leur secte ou de leur parti politique en obtenant l'adhésion apparente à leurs idées de parasites prêts à tous les reniements.

Ces divers types, et même le dernier, se retrouvent parmi les prétendus philanthropes qui donnent seulement au moment où ils ne peuvent plus garder et auxquels est destiné cet "Economiste Pratique" de Gacheux, dont Garnier dit plaisamment. "Ouvrage à consulter par toutes les personnes sur le point de mourir sans s'être réconciliées avec leur famille".

Si nous considérons que la seule peur de l'enfer et l'espoir naïf de duper le Juge suprême, ne suffisent pas

pour expliquer les fondations religieuses, les legs aux œuvres, pas plus, d'ailleurs, que la seule vanité posthume et l'espoir présomptueux d'imposer la mémoire de son nom à la postérité, n'expliquent les fondations laïques, les bourses, les prix, les legs aux œuvres, nous voyons alors que ces gestes sont souvent commandés par le désir de décevoir ses héritiers légitimes, de se venger d'un neveu peu scrupuleux, de réduire un fils trop indépendant, etc... Nous découvrons ainsi, pour finir, un autre type, curieux mais assez commun: le philanthrope par représailles.

Le personnel des œuvres de bienfaisance est, en grande majorité, composé des divers types de pseudo-philanthropes que nous venons de voir, et qui, à la vérité, se figurent généralement, de très bonne foi, qu'ils sont sincères: nous sommes tous si accoutumés à nous déguiser aux autres pour acquérir leur estime qu'enfin nous nous déguisons à nous-même de telle sorte que, parmi nos motifs d'action, le plus réel est bien souvent celui que nous ne nous avouons pas!

Et puis tout cela n'est-il pas vraiment un peu excusable lorsqu'on constate, en matière de bienfaisance comme en toutes choses, combien les efforts et les sacrifices faits discrètement sont moins appréciés par la foule que les manifestations bruyantes des batteurs d'estrades. Les sarcasmes sont réservés aux braves gens bien plus qu'aux faiseurs égoïstes ou aux spécialistes de la philanthropie. Ne sont-ils pas même souvent regardés comme d'inoffensifs monomanes? et le qualificatif de Petit Manteau Bleu n'est-il pas, maintenant, plutôt une raillerie qu'un hommage?...

En terminant je vous dit avec J.-J. Rousseau: "Qu'il ne s'agit point d'épuiser votre bourse et de verser l'argent à pleines mains: je n'ai jamais vu que l'argent fit aimer personne. Vous avez beau ouvrir vos coffres, si vous n'ouvrez aussi votre cœur, celui des autres restera toujours fermé. C'est votre temps, ce sont vos soins, vos affections, c'est vous-même qu'il faut donner; car, quoique vous puissiez faire, on sent toujours que votre argent n'est point vous. Il y a des témoignages d'intérêt et de bienveillance qui font plus d'effet et sont réellement plus utiles que tous les dons. Combien de malheureux, de malades, ont plus besoin de consolations que d'aumônes! Combien d'opprimés à qui la protection sert plus que l'argent! Employez, prodiguez votre crédit en faveur du faible; déclarez-vous hautement le protecteur des malheureux. Soyez justes, humains, bienfaisants. Aimez les autres, et il vous aimeront; servez-les, et ils vous serviront."

A. Chevalier.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé: \$10,000,000 — Capital versé et

Total de l'actif, \$42,500,000

Fonds de réserve: \$7,700,000

CONSEIL DE DIRECTION: J.-A. Vaillancourt, *Président*; Hon. F.-L. Béique, *Vice-Président*; A. Turcotte; E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson; A.-A. Larocque; A.-W. Bonner. — Beaudry Leman, *Gérant général*; F.-G. Leduc, *Gérant du bureau principal*; Yvon Lamarre, *Inspecteur*; J.-C. Thivierge, *Contrôleur*.

Toute personne peut ouvrir un compte à notre département d'épargne, avec un dépôt de \$ 1. Nous accordons l'intérêt au plus haut taux courant à tous les dépôts d'épargne.

Pour le Foyer

Réflexions mauves.

Aux heures d'activité et de contact avec l'extérieur, les choses projettent leurs ombres en nous, comme nous projetons la nôtre sur elles; les propos échangés éveillent et provoquent dans notre intérieur de troublants échos; et les scènes vécues se reproduisent et se fixent sur l'écran de la mémoire. Puis vient l'apaisement de la solitude nocturne: au tumulte énervant succède le silence pacifiant, les impressions reçues se condensent, les rapprochements et les parallèles s'établissent, les déductions et les conclusions s'imposent et nous revêtons, au moins momentanément, la couleur du jour qui finit.

Ainsi, en ce beau soir de fin d'hiver, une gaze aux nuances pâles et effacées s'abaisse sur mon âme, l'enveloppe, l'enserme d'une mélancolie... très raisonnée: en tout, je palpe l'effort pénible et partout je n'aperçois que lutte âpre et inéluctable.

Tout d'abord, là-haut: les nuages mauves, striant l'horizon de leurs tons à la fois tristes et charmants, semblent se *disputer* l'honneur d'approcher de plus près le soleil couchant, et le bonheur éphémère d'être plus longtemps gratifiés de ses rayons.

Sur la terre, les nations meurtries et endeuillées mesurent leurs pertes, soupèsent les débris de leur puissance, plaident leurs intérêts, discutent les droits internationaux, opposent leurs idées et leurs projets, afin que de ce labeur intellectuel jaillisse la justice pour tous.

A nos foyers, les influences du dehors, les théories ultra-modernistes, les tendances nihilistes même viennent heurter de front nos traditions familiales, nos principes religieux, nos conceptions idéalistes.

Et, en nous-mêmes? Pour ceux qui veulent y regarder un peu, ne serait-ce que quelques minutes, il y a lutte encore là, lutte commencée dès l'aube de la raison, lutte qui se continue avec plus ou moins d'acharnement pour chacun, lutte étrange que son intimité rend plus redoutable, plus poignante, plus violente.

Mais celle en qui ce duel avec soi se livre avec le plus d'âpreté et pour le plus important enjeu, c'est sans contredit, la mère. En effet, en combien d'occasions multiples et variées ne lui faut-il pas piétiner sa tendresse, refouler son émotion et demeurer doucement ferme, pour le plus grand bien de son enfant, de cet être qui est le meilleur de sa vie, l'âme de son âme?

Cependant si la mère accepte la lutte, si elle en accepte la souffrance pour elle, elle prétend bien que l'objet de son incommensurable amour soit épargné. Et pourtant — voilà la suprême torture, — il faut que pour le bonheur de son très terrestre "chérubin" elle l'initie *elle-même* au mystérieux secret de la souffrance; il faut qu'*elle-même* elle apprenne à son cher petit, l'existence de la croix; qu'*elle-même*, le sourire encourageant aux lèvres, elle exerce les épaules aimées à porter le douloureux fardeau; que toute frémissante, elle fasse poser les pieds mignons et délicats sur les rudes degrés de la montée au Calvaire. En un mot, il faut qu'elle ensei-

gne à son enfant l'a b c du renoncement, du sacrifice généreusement consenti, si elle veut que cet enfant soit quelqu'un.

Cette initiation à la douleur est coûteuse en raison de son importance. Vous ne sauriez *sincèrement* soutenir le contraire: la souffrance est en somme, la meilleure éducatrice, celle qui procède sûrement et judicieusement, celle qui cisèle le plus magnifiquement un cœur.

Heureusement, qu'il n'est pas question pour nous, faibles mamans modernes, de lier nos Isaacs au bûcher, encore moins de les obliger à se tordre sous la morsure des flammes. La tâche est déjà assez dure d'ailleurs, de les former à la mortification dans les petites choses, à l'abnégation de leur volonté dans les circonstances ordinaires.

Inutile de se leurrer! l'aimable illusion ne peut durer longtemps! qui n'a pas souffert, souffrira: l'enfant, *tout enfant*, est voué à la souffrance, de par sa descendance adamique; et, s'il n'apprend pas à souffrir, il *fera souffrir* et sera *nuisible*.

Sans l'esprit de renoncement, pas de vie chrétienne, pas de vie de famille, pas de vie sociale possible. Qu'on l'admette ou non: la vie chrétienne, produite en nous par le signe de la croix, ne se développe que par le *dépouillement* de *soi-même*; la vie de famille, faite du don *absolu* de soi, ne se continue que pour le *dévouement* de chacun de ses membres; enfin la vie sociale dépend de l'abstraction de l'unité individuelle et de l'observance des lois de politesse établies, c'est-à-dire du *sacrifice de son propre bien être* pour le bien être des autres.

On se récrie sur la sévérité, sur le rigorisme de cette doctrine, mais on n'en peut changer la provenance sacrée. Et "s'il y avait eu quelque chose de meilleure et de plus utile que la souffrance, le Christ nous l'aurait enseigné par ses paroles et par ses exemples" nous dit l'Imitation.

L'égoïsme ronge sourdement la famille et la société, et se propage avec la rapidité qui caractérise tout mal épidémique. Il s'agit d'enrayer la contagion par l'inoculation d'un sérum. Et ce sérum, tout trouvé, et éprouvé par l'expérience de 20 siècles, c'est l'esprit de renoncement. Appliqué dès le bas âge, il est d'une efficacité merveilleuse: le tempérament généreux de l'enfant est tout préparé à l'action salutaire d'une telle culture.

Si la pratique de la sérothérapie morale nous effraie, si l'aiguille hypodermique fait trembler nos mains féminines, échangeons-la contre l'ébauchoir du sculpteur. Nous, mères *canadiennes-françaises*, nous serions infidèles à la mission d'apostolat et d'idéalisme que nous ont transmis, avec leur sang, nos ancêtres français, si nous ne nous livrions avec ardeur, avec passion, à cet art, beau entre tous les beaux-arts, de la formation morale de nos enfants.

Chacune d'entre nous peut-être artiste, si *elle le veut*. Mais comme l'artiste, il lui faudra s'astreindre à pétrir

longument la terre glaise; il lui faudra modeler patiemment les formes pour les faire belles.

Ce qui devrait nous soutenir dans le lent travail de l'ébauche, et contre les inévitables accès de découragement, c'est que, plus heureuses, plus puissantes que Michel-Ange, nous pouvons rendre nos chefs-d'œuvre viables, sans même risquer de les anéantir du traditionnel coup de marteau, tout simplement en leur insufflant l'esprit de renoncement.

Je ne connais guère de spectacle plus réconfortant pour ceux qu'inquiète le demain de notre race que celui de l'enfant qui en mettant en pratique les leçons maternelles, se prive d'une friandise, d'un plaisir convoité, afin d'honorer le dénuement du Dieu de la crèche; ou qui, spontanément, sous l'impulsion d'une pure charité, se détache d'un objet aimé au bénéfice et pour la joie d'un petit déshérité.

Le souvenir d'une gracieuse scène enfantine dont je fus témoin, tempèrera l'austérité des réflexions précédentes, tout en les soulignant avec avantage.

Lucile âgée de trois ans, avait reçu la défense expresse de ne pas jouer avec le petit voisin, quand elle traverserait, pour sa visite quotidienne aux chers vieux parents, le grand jardin qui séparait leur résidence de la maison paternelle.

Or, un jour, serrant amoureusement dans ses bras un beau jouet tout neuf et se hâtant de l'aller soumettre à l'admiration approbation de l'aïeule adorée, la fillette vit s'avancer vers elle, Gustave ignorant de l'interdiction portée contre lui. Celui-ci, attiré par la douce gen-

tillesse de la petite blonde aux yeux bleus et par la prévision d'un bon moment de plaisir en commun, avait déjà hardiment poussé la haute porte grillée.

Devant la grande petite âme de Lucile, se dressa un impérieux dilemme: il ne fallait pas désobéir à maman, la loyauté ne permettait pas de discuter l'ordre donné; il ne fallait pas davantage blesser le pauvre petit qui s'empressait au devant d'elle, la bonté lui en faisait un devoir. Alors? la générosité qui rend aussi ingénieuse que la nécessité, suggéra à la fillette un moyen de concilier toutes choses. Sans hésiter, celle-ci remit le beau jouet neuf entre les mains de Gustave, lui en fit don, et l'enjoignit d'aller faire voir tout aussitôt son trésor à "tantine", tandis qu'elle-même fuyait vers sa maman. Le retour précipité et l'absence du jouet provoquèrent des exclamations et une inquisition.

"Je n'ai pas voulu jouer avec Gustave, vous me l'avez défendu, dit simplement Lucile à sa mère, et je n'ai pas voulu "lui faire de peine en le *chassant*: il n'a pas de maman, lui! Ai-je mal fait?"

Qu'aurions-nous répondu à cela, vous et moi? sinon comme le fit la maman émue, par un fervent: "oui tu as bien fait" scellé d'un baiser et d'une larme. Savoir s'oublier, savoir se donner, savoir se sacrifier, savoir vider son cœur de l'attachement à soi-même pour le remplir de l'amour du prochain, telle est, dans sa gradation, la science des sciences, celle qu'on rejette souvent à cause de sa rugueuse écorce, mais science seule créatrice de belles âmes, de vrais caractères.

Maria Lagacé-Girard.

LE COIN DU TRAVAIL

Préparons l'avenir.

Pendant la guerre, les grèves qui ont éclaté ont été vite apaisées. La hausse continue des salaires, la militarisation des usines, l'absence de concurrence étrangère, l'élévation des produits, permettant au patron de payer l'ouvrier davantage et, par-dessus tout l'esprit patriotique ont contribué à maintenir la paix sociale. Nous avons pu constater, en effet, que jamais les socialistes n'ont autant affiché leur pacifisme que pendant les grèves qui se sont produites pendant la guerre.

Mais un grand point d'interrogation se pose, si l'on songe à l'avenir. Après la guerre, plusieurs de ces causes d'harmonie auront disparu, et alors qu'arrivera-t-il? Sans doute, il faut compter sur la Providence et ce que nous devons demander à Dieu avant tout, c'est d'animer *patrons* et *ouvriers* d'un même esprit de conciliation: le problème social serait résolu si ces deux éléments, qui constituent la société, étaient pénétrés de la morale évangélique. Mais il faut aussi mettre en œuvre les moyens humains: "Aide-toi, le ciel t'aidera" dit le proverbe. Et alors que pouvons-nous espérer?

* * *

Un courant d'opinions se crée déjà dans les milieux patronaux, qui marque certainement une étape dans les idées sociales. Voici un témoignage qu'il est important

de connaître et qui émane du président de la Fédération des Industriels et Commerçants français, M. André Lebon:

"Je vous donne l'assurance que, chez tous les patrons que je fréquente, se rencontre la volonté de faire... les sacrifices d'idées, d'amour-propre, de traditions anciennes utiles pour établir, sur un pied de cordialité et de réelle confiance, les rapports entre patrons et ouvriers. Et, dans toutes les réunions auxquelles je prends part, c'est la note dominante: nous donnerons notre temps, nous donnerons notre argent, nous courrons de nouveaux risques, nous abandonnerons même certaines traditions d'autoritarisme en usage dans nos industries; nous ferons tout cela à une condition qui se résume dans une formule vraiment admirable d'un prédicateur catholique, l'abbé Sertillanges, à savoir que les travailleurs conscients acquièrent la conscience du travail qui leur manque trop souvent. Ce que nous demandons à nos collaborateurs de demain..., c'est de nous apporter une conscience éveillée sur la qualité et la quantité du travail qu'ils auront à fournir. Alors, j'en donne l'assurance solennelle à ceux qui sont ici, il n'y aura plus d'esprit de marchandage chez le patron, ni pour payer les salaires, ni pour associer les ouvriers à l'organisation de l'usine."

Ceci, on le voit, est naturellement subordonné à une

condition: celle que les ouvriers se montrent consciencieux dans leur travail. Il faut qu'il y ait réciprocité de bons procédés. Mais cette condition même étant supposée remplie, pareille déclaration peut laisser songeur quand on sait ce qui se passe encore à l'heure actuelle dans certains milieux.

* * *

Dans les milieux ouvriers, et d'après certains témoignages autorisés, nous trouvons aussi la tendance vers cette esprit de conciliation. Veut-on savoir ce qu'écrivait un socialiste bien connu, M. Albert Thomas, dans *l'Information ouvrière sociale* (7 mars 1918) :

"En fait la guerre n'a pas aboli les classes, mais il est non moins certain... que l'effort industriel inauguré et poursuivi pendant la guerre... a créé, entre les classes, le sentiment sinon d'une solidarité morale, du moins d'une solidarité effective quasi-physique dont il importe de tenir compte. La classe ouvrière et la classe patronale ont senti plus vivement qu'avant août 1914 à quel point le sort de l'une dépendait du sort de l'autre."

On connaît aussi la remarquable livre de *Lysis: Vers la Démocratie nouvelle*, œuvre d'un socialiste assagi, et qui, à lui seul, est capable d'une petite révolution. *Lysis*, dit aux ouvriers, avec beaucoup de bon sens :

"Mes amis, vous ne gagnerez de l'argent que si votre patron en gagne lui-même, et vous n'aurez de beaux salaires que si votre patron a de beaux profits."

On le voit, la "*Démocratie nouvelle*" de *Lysis* serait une société de patrons et d'ouvriers conscients de leurs intérêts professionnels, qui collaboreraient en vue de gagner le plus possible les uns et les autres.

* * *

Mais les intérêts généraux professionnels ne supprimeront jamais, hélas, les intérêts particuliers, et par conséquent, nous ne sommes pas assurés d'un lendemain sans nuage. Patrons et ouvriers se trouveront toujours en opposition sur le terrain du contrat de travail, appelé aussi contrat de salaire.

On sait que depuis l'avènement de la grande industrie, les clauses en sont fixées par le patron seul; l'ouvrier restant libre naturellement de les accepter ou de les rejeter, mais non de les discuter. (Or, on sait que s'il est malheureux, il acceptera des conditions même injustes).

Et cependant le travail de l'ouvrier étant l'opération d'une créature raisonnable et faite à l'image de Dieu, il conviendrait de le traiter avec respect, avec dignité. Le christianisme a libéré l'homme de l'esclavage, aussi voyons-nous l'ouvrier aspirer à sortir de la passivité où l'a jeté l'industrie moderne et vouloir discuter avec le patron, comme aux siècles passés, les clauses de son contrat de travail.

Ce besoin a fait renaître l'Association professionnelle, que la Révolution avait abolie.

En face d'une société anonyme, l'ouvrier a senti la nécessité de s'unir à ses compagnons de profession pour constituer une force. Ces associations professionnelles

ont pris le nom de Syndicats, auxquels la loi de 1884 a donné une existence légale.

Malheureusement, les catholiques français, à l'encontre des catholiques des autres nations, ont longtemps boudé cette idée. Seuls, les socialistes l'ont exploitée, de telle sorte que le Syndicat ouvrier est apparu aux patrons comme une organisation révolutionnaire et, aujourd'hui, les Syndicats socialistes ne sont pas loin de posséder un monopole de fait.

Il est donc temps que les catholiques entrent dans un mouvement qui s'impose. Les organisations professionnelles doivent devenir les promotrices du progrès social. Le syndicalisme patronal et ouvrier constituera les deux piliers maîtres de ces organisations.

Par conséquent, faisons-nous des idées justes sur le Syndicat, et ne vivons pas en marge des idées sociales et des mouvements qui emportent le monde. Nous souhaitons le maintien de la paix entre les classes, la concorde entre patrons et ouvriers, nous prions pour que cette entente se réalise, mais ce n'est pas suffisant: il faut, aux bons désirs et à la prière, joindre l'étude et l'action. Orientons les ouvriers et les employés vers les associations professionnelles catholiques.

Les Syndicats féminins de Paris (4, rue de Sèze, et 5, rue de l'Abbaye), sont ouverts à tous. Leurs initiatives méritent un très bel éloge. Ce sont eux qui, d'accord avec les grands patrons couturiers et tailleurs, ont signé, en mars 1918, en même temps que le Syndicat de la Bourse du Travail, un contrat collectif intéressant toute l'industrie parisienne du vêtement, assurant à cette industrie, qui avait été dangereusement bouleversée par la grève des midinettes, des conditions de travail plus conformes aux nécessités de la vie. Aussi les ouvrières abandonnent-elles moins le métier, depuis.

Tous le monde connaît aussi les remarquables initiatives des syndicats de l'Isère dont *l'Echo* a déjà parlé.

A Paris, plusieurs Sections de la Ligue se préoccupent activement de la question, et des Sections syndicales sont en projet. Nous ne saurions trop encourager les dirigeantes à aider ce mouvement, après entente avec les Curés de leurs paroisses, et nous leur répétons les paroles par lesquelles Mlle Hugonin, des Syndicats libres de Grenoble, terminait un de ses rapports: "Ayons confiance dans la Providence qui aide à triompher de toutes les difficultés et de tous les obstacles. Confiance dans tous ceux qui nous aident avec tant de désintéressement; confiance dans cette doctrine syndicale tout imprégnée de l'esprit de l'Évangile, doctrine féconde, qui porte des fruits d'entente, d'union et de paix. Confiance enfin dans le travail obscur, ignoré qui peut paraître ingrat à certains moments, mais dont l'utilité se révèle à l'heure venue, et qui donne la consolation, combien douce, d'avoir pu aider des sœurs de labeur, de les avoir défendues contre les mauvais bergers qui les conduiraient à leur perte, de leur avoir montré ce que peut la charité mise en pratique".

M. Paloteau.

Extrait de *l'Echo* de la L. P. D. F.

L'EAU

Il semble que l'eau a toujours exercé une puissante attraction sur les peuples et les individus, qu'elle ruisselle dans les rivières, chante dans les fontaines ou gronde dans l'océan, son magnétisme est si grand que nous pardonnons aux peuples qui voulurent voir en elle une divinité, aux savants qui firent de la mer le berceau de la vie. Des enchanteresses moins redoutables ont égaré des esprits aussi sérieux!

Pour bien se pénétrer de l'influence et du charme de l'eau il faut se rappeler les pays arides où la terre ne laisse jaillir que de rares fontaines.

Les habitants de ces régions regardent avec désespoir se tarir les sources et attendent avec anxiété la saison des pluies, qui transforme leur désert en oasis.

C'est auprès des vasques de leurs fontaines que les orientaux rêvent de bonheur. Et la caravane qui fait son entrée majestueuse dans l'admirable lumière du Sahara ne poursuivra sa marche conquérante qu'en autant que durera sa provision d'eau. Malheur au voyageur si celle-ci vient à lui manquer, son esprit halluciné la verra se refléter dans le mirage des lacs et des rivières vers lesquels il courra dans l'espoir de s'y abreuver et d'y tremper ses membres brûlants.

La science cosmologique et hydraulique a su décrire, élever, canaliser et diriger les eaux. L'hydrotérapie a demandé à l'eau froide son mystérieux pouvoir de reconstitution. L'homme s'est construit des navires pour traverser les mers, des appareils pour scruter ses profondeurs, il a bâti des villes sur pilotis, contraint des torrents à faire fonctionner des usines. Et il semble que Dieu a regardé l'homme comme on regarde jouer un enfant.

Mais voici que tout à coup les eaux se sont soulevées devant lui et elles ont emporté son ouvrage comme un fêtu de paille, alors pris d'une terreur folle, abandonnant tout orgueil, l'homme a eu peur de la force qu'il croyait asservie.

Au commencement dit la Genèse. "L'esprit de Dieu couvrait les eaux." "Dieu a créé les flots de la mer et sa sagesse éternelle existait avant eux" Eccl. "C'est Lui qui les soulève, les amoncelle et les fait mugir" Ps. "c'est par suite d'un orgueil insensé que l'homme s' imagine pouvoir leur commander." Mach.

De tout temps l'eau a été considérée comme le symbole de la pureté morale. Elle est en honneur dans la plupart des religions qui la considèrent comme un mythe. Et la fable qui peuplait de nymphes les fleuves et les fontaines, raconte que Numa Pompélius s'asseyait au bord de l'eau pour recevoir de la nymphe Egérie la sagesse de ses lois. Le mythe, et la fable, ne contiennent pas la vérité en eux-mêmes mais dans la morale qu'ils dégagent. Aussi pourquoi la vue de l'eau si apaisante et purifiante ne saurait-elle point inspirer des principes de sagesse?

L'eau qui fuit sans retour est l'image de la vie, elle devrait être aussi sa leçon: solitaire avec un bruit de sanglots un ruisseau passa dans la plaine... Pourquoi

ces pleurs? j'ai regardé où il avait passé, j'ai vu des champs fertiles, des fleurs épanouies, des arbres pleins de fruits, — j'ai couru à l'océan et j'ai demandé au ruisseau: où est donc ta solitude?—

Partout où elle passe l'eau est synonyme d'abondance et de bonheur. Au milieu du désert Moïse encourage son peuple en lui décrivant la terre Promise "pleine de ruisseaux et de fontaines". Et la genèse place le jardin le l'Eden au milieu de quatre fleuves.

Il serait trop long de citer tous les passages de l'Ancien Testament, où il est question de la soif. Après avoir parlé des puits d'Agar, de Rébecca, de Jacob, et de la soif des soldats de Gédéon, l'Écriture nous dit: "Le Seigneur enverra une faim sur la terre, non une faim de pain, ni une soif d'eau, mais d'entendre les paroles de Jéovah". — Venez avec de l'eau au devant de celui qui a soif." Isaïe—

L'eau semble être la figure de Dieu. "O Dieu source d'eau vive." Imitation. — "O vous tous qui avez soif venez aux eaux" — Isaïe.

A la samaritaine le Seigneur dit que celui qui boira l'eau qu'Il lui donnera n'aura jamais soif. Et il nous est particulièrement cher à nous catholiques, que l'eau coule à la grotte de Lourdes pour proclamer la puissance de la Mère de Dieu.

Il est aussi une source sacrée que Dieu a ouverte dans le cœur de tout homme, c'est la source des larmes. Gardons-nous de la tarir si nous ne voulons voir nos cœurs se dessécher. Les yeux qui ont pleuré sont plus purs et plus profonds.

Le Christ aimait à parler au bord de l'eau et c'est parmi des pêcheurs, des hommes de la mer qu'il choisit la plupart de ses disciples comme si leurs yeux habitués aux vastes horizons avaient dû mieux préparer leur âme à l'universalité de sa doctrine.

Les grands fleuves qui traversent plusieurs pays parlent aux peuples de la solidarité. La voix de l'eau berce le rêve des hommes, apaise leurs passions, invite à la vertu.

Et celui qui est allé voir monter la mer par un jour de tempête, qui a porté sur ses lèvres le sel et l'iode de l'océan, qui s'est exalté au bruit des vagues a senti son âme se soulever comme les flots, dans un enthousiasme voisin du délire, — c'est le vent du large qui rend les âmes assoiffées d'idéal. Mais c'est la voix doucement chantante des petits ruisseaux qui fait les cœurs purs et heureux. Qui de nous n'a conservé la vision de quelque vieux pont vermoulu où il s'est appuyé, pour écouter le murmure de l'eau dans le calme des bois? Qui de nous n'a dans sa vie l'amitié d'un petit cours d'eau? Pour ma part c'est un humble ruisseau qui a baigné de sa poésie toute mon enfance et je ne me le rappelle jamais sans émotion. Cher petit ruisseau au cours joli, que d'histoires qui me faisaient frissonner de crainte ou de plaisir il m'a racontées soit qu'assise à ses bords je regardais le soleil dessiner sur lui des rayons et des ombres, patiner l'araignée d'eau et aller en tous sens, les poissons très affairés. "Ruisseau, mon petit ami, qu'as-tu donc vu dans la montagne? — De grands fauves se dévo-

rant entre eux... des hommes sauvages... des poissons étrangers."—

Quelquefois l'eau m'invitait au départ, je rêvais de me laisser glisser sur elle pour de lointains et merveilleux voyages; car le ruisseau et l'enfant ont de secrètes harmonies, l'un dans sa course à la mer, l'autre dans sa course au bonheur, et tous deux ignorent encore l'amertume des profondeurs. Aussi, quand vient le printemps, que les mugnets sont fleuris, et que l'eau ruisselle avec une vigueur nouvelle, je rêve d'un pèlerinage au bord de la source qui enchantait mon enfance. Il me semble que je reviendrais meilleure si je pouvais simplement remuer du pied les cailloux ronds de ses rives, jeter une fleur dans le courant et voir se refléter dans l'onde de cristal mon âme d'autrefois. *Marcelle André.*

Les modes actuelles

Cet article, paru il y a quelques mois dans un journal français, conserve encore son actualité puisque les modes nouvelles s'annoncent plus indécentes que les précédentes.

Si chacune de nous ne se décide pas à apercevoir le danger de ces tendances et à réagir contre elles, fut-ce au prix de véritables sacrifices, les femmes catholiques porteront assurément bien lourde, la responsabilité des prochaines déchéances morales dans nos sociétés et des assauts qui seront tentés contre la foi.

S'en prendre à la mode—ne fût-ce qu'à ses exagérations, à ses extravagances, à ses inconvenances,—est une entreprise singulièrement audacieuse, qui ne manque pas de provoquer le sourire, sinon les critiques du plus grand nombre.

Et cependant, depuis les Romains (loi Oppia) jusqu'à nos jours, les autorités les plus élevées se sont préoccupées de mettre un frein au luxe et à l'impudeur du costume féminin.

Dès l'origine du christianisme, saint Pierre et saint Paul ont tracé les règles de la bienséance de la toilette; les Pères de l'Eglise, puis saint François de Sales, Richelieu, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, le P. de Ravignan, Mgr d'Hulst, et combien d'autres prédicateurs, enfin les quatre derniers papes, les évêques de France et en particulier S. Em. le cardinal Amette ont condamné les excès de la coquetterie féminine, spécialement l'immodestie de la toilette et les décolletages dans les églises.

Si, hélas! ces graves avis ont été accueillis trop légèrement par le plus grand nombre des femmes, même bonnes et ferventes chrétiennes, c'est que l'importance de la question leur a certainement échappé; elles considèrent les colifichets de la toilette d'un œil amusé, et subissent avec plaisir et coquetterie les tyrannies les plus osées de la mode.

Elles ignorent assurément, ces femmes, qu'en se prêtant de bonne grâce aux extravagances de la toilette, elles subissent inconsciemment la sujétion d'un plan diaboliquement tramé, qui a pour but la démoralisation de la femme, en vue de déchristianiser et corrompre la société.

Le voici, ce plan occulte et infâme de la F.-M. qui est le mot d'ordre de la secte, et qui devrait être affiché partout en conformité du vœu exprimé par Léon XIII

dans son immortel Encyclique *Humanum Genus*: "Arrachez à la F.-M. le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

Écoutons et retenons ce mot d'ordre de la *Synagogue de Satan*: "Nous avons entrepris la corruption en grand, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau... *Puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la.* Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an; il peut durer plusieurs années, un siècle peut être; amis, dans nos rangs, le soldat meurt et le combat continue... *Popularisons le vice dans les multitudes...* Qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques."

Ce plan de corruption en vue de la déchristianisation du genre humain se poursuit de toutes façons.

Naguère, un conseiller municipal f.-m. de Paris, disait: "Nous voulons arracher aux jeunes filles ce sacré sentiment de la pudeur."

La secte maçonnique qui s'appelle elle-même la contre-Eglise déchaîne tous les vices pour écraser plus vite le catholicisme par la corruption: "Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin!"

Vous comprenez maintenant, Mesdames, que l'Eglise, gardienne de la foi et des cœurs, elle qui n'ignore rien des plans diaboliques de la secte, ne saurait, sans trahir sa mission sacrée, s'abstenir de flétrir avec des paroles sévères l'immodestie croissante du costume féminin.

Les évêques belges, dans une lettre collective célèbre, ont rappelé, avant la guerre, les préceptes trop oubliés de la modestie chrétienne.

En Espagne et en Italie, cardinaux et évêques ont agi de même.

S. S. Pie X a souvent tracé les règles de la bienfaisance chrétienne.

Récemment, dans les églises de Paris, on a pu lire le sérieux avertissement de Son Eminence:

"Les femmes chrétiennes doivent ne se présenter à la Sainte Table qu'avec une mise décente. La tradition constante de l'Eglise exige qu'elles soient vêtues de robes montantes et fermées. Les modes païennes, plus scandaleuses encore en ce temps d'épreuves, ne doivent plus être tolérées dans les églises. Les prêtres qui donnent la sainte communion auront la douleur de la refuser aux personnes qui ne se seraient pas conformées à cet avis."

J'ajouterai en terminant qu'au nom du patriotisme, il est du devoir de la Française de conserver une tenue digne, qui n'exclut pas—bien au contraire—le bon goût et l'élégance, qui ont toujours été la renommée de notre race.

Voici que s'offre à la générosité des femmes chrétiennes un apostolat de la bienséance doublement nécessaire au point de vue catholique et patriotique.

Elles sauront, avec leur grand cœur, se montrer dignes de la noble mission qui leur incombe en donnant partout l'exemple de la modestie et de la grâce chrétiennes.

Jean de Lannoy.

Le Jardin

Je passais, — j'entendis de la route poudreuse
Que derrière le mur on riait aux éclats, —
Et je poussai la porte. — A travers les lilas,
Voici ce que je vis dans la maison heureuse :

Un tout petit enfant essayait au jardin,
Au doux enchantement de sa mère ravie,
Dans le parterre en fleurs et sur le gazon fin,
Ses pas,—les premiers pas qu'il eut faits dans sa vie.

Cher amour ! il allait tout tremblant, il allait
Avançant au hasard son pied mignon et frêle,
Hésitant et penché, si faible qu'il semblait
Que le papillon dût le renverser de l'aile ;

Impatient pourtant, égratignant le sol
De son pas inquiet, avec l'ardeur étrange
Et les trémoussements d'oiseau qui prend son vol...
Dans les petits enfants, il reste encore de l'ange !

Et lui, se pâmant d'aise à ce monde inconnu,
Suivait l'oiseau qui vole ou parlait à la rose,
Et tout en gazouillant quelque charmante chose,
Ouvrait toujours plus grand son bel œil ingénu,

Et l'on voyait alors les splendeurs de l'espace,
Et les candeurs du ciel et les gaietés de l'air,
Et luire ce qui luit et passer ce qui passe
Dans ce tout petit ciel de cet œil pur et clair,

Parfois, il s'arrêtait, tournait un peu la tête
Vers sa mère orgueilleuse et toute à l'admirer,
Et repartait avec de grands rires de fêtes,
Ces rires si joyeux qu'ils vous en font pleurer !

Oh ! la mère, elle était à ne pouvoir décrire
Avec son geste avide, anxieux, étonné,
Et de tout son amour couvrant son nouveau-né,
Et marchant de son pas et riant de son rire !

Elle suivait ainsi courbée et pas à pas,
Regardant par instant, dans un muet délire,
Un homme assis plus loin, et qui feignait de lire,
Et souriait, — croyant qu'on ne le voyait pas ;

Peut-être le mari, oui, sans doute le père,
Qui tâchait de porter l'ivresse dignement,
Et dont les doux regards allaient furtivement
De la mère à l'enfant, de l'enfant à la mère.

Et par ce beau soleil flottait sur tout cela
Je ne sais quoi d'ému que le printemps apporte...
J'entendis le bonheur murmurer : "Je suis là !"
Et je sortis rêveur — en fermant bien la porte.

Edouard Pailleron.

RIEN A FAIRE

Le laisser-faire des bons est le grand secret de la prospérité de la canaille et des profiteurs du vice. Croit-on que si les honnêtes gens craignaient moins de se déranger, et avaient assez d'esprit public pour prêter tout le concours possible à ceux qui luttent pour le bien, le triomphe de ce dernier ne serait pas facile ?

Mais il ne faudrait pas, pour cela, se reposer les uns sur les autres d'un soin qui nous importe à tous ; il faudrait faire chacun notre part par devoir, sans nous préoccuper comment le voisin fait la sienne.

Il faudrait surtout rompre avec le *ça ne me regarde pas*, si commode lorsqu'on veut rentrer chez soi, fermer la porte, et laisser à ceux à qui il reste un peu de conscience de leur responsabilité le soin de régler les difficultés comme ils le peuvent.

L'ordre public, le bien public, *ça regarde tout le monde*. Et puisque tout le monde, même celui qui n'a rien fait pour l'obtenir, bénéficie de l'ordre lorsqu'il existe, tout le monde, même celui qui n'a rien fait pour le provoquer, souffre du désordre lorsqu'il s'établit quelque part.

Les lois peuvent être excellentes, les institutions très appropriées au but qu'elles poursuivent. Si les bons ne surveillent le fonctionnement ni des unes ni des autres, les mauvais auront tôt fait de les faire éviter à leur profit et d'en faire des instruments de corruption et de désordre.

Ceux-là ne dorment jamais et ne perdent pas de vue leurs intérêts. Les lois draconiennes ne les découragent pas plus que certains mouvements bruyants. Ils savent se taire et épier. Ils savent saisir la moindre occasion au passage, pressentir le plus léger symptôme de lassitude ; et ils reviennent, et ils recommencent. Et trop de gens de bien de jeter alors le manche après la cognée en s'écriant laissés : *C'est inutile ; il n'y a rien à faire*.

Rien à faire ! Mais si le mécanicien possesseur de la machine la plus parfaite ne passait chaque jour de longs moments à la nettoyer, à la fourbir, à resserrer les écrous qui se relâchent, à réparer ou remplacer les pièces défectueuses, est-ce que la machine continuerait de marcher ?

D'autre part, le cultivateur qui n'a rien épargné pour préparer sa terre suivant les données de l'expérience et de la science ferait preuve de peu de sagesse s'il prétendait se croiser les bras, dans l'espoir que ses champs et son jardin pousseraient indéfiniment des grains et des fruits, et que les ronces ne les envahiraient pas.

Dans l'ordre moral la persévérance des soins est aussi nécessaire.

Après ces grands mouvements qui soulèvent de temps en temps les masses, tout n'est pas fait. Ce ne sont que des commencements. Il faut continuer ; car pas plus que les machines ou les champs, les bonnes lois ne peuvent produire un bon rendement si personne ne s'en occupe.

Il faut que les bons se fassent mécaniciens ou cultivateurs dans un certain sens s'ils veulent que les choses aillent bien.

Sem. rel. de Lyon.

LES CERCLES D'ÉTUDES

Notre prochaine Journée d'Étude.

La plupart des cercles d'études n'ont pas pu avoir régulièrement leurs réunions cette année. La maladie qui sévit encore dans nos familles nous empêche d'entreprendre des études ou des organisations de longue haleine. Nous nous sommes même demandé s'il nous serait possible de préparer une Journée d'Étude pour le mois de mai..... Assurément l'omission d'une si agréable rencontre nous causerait un vrai désappointement. Nous avons donc cherché le moyen de nous réunir sans exiger d'aucune d'entre nous un travail trop considérable. Il fut décidé à la réunion du comité central, avec l'approbation de l'aumônier de nos cercles, Sa Grandeur Mgr Gauthier, que nous aurions notre traditionnelle "Journée d'Étude", le samedi après-midi, 10 mai.

L'enseignement secondaire pour les jeunes filles en sera le principal sujet au programme. Des enquêtes et quelques opinions longuement méditées alimenteront les discussions et le concours d'autorités les plus compétentes sauront ramener au point toutes les idées émises.

Que sera-t-il demandé à chacun des cercles en vue de la préparation de cette Journée? Car ils doivent tous collaborer de concert si l'on veut obtenir non seulement un succès passager, mais une œuvre utile?

Chaque cercle devra avoir à cœur de faire faire les petites enquêtes très simples telles qu'elles sont indiquées plus bas. A cet effet, ils recevront les blancs d'enquête en aussi grand nombre qu'ils le voudront, pour les distribuer à leurs membres avec mission de les remplir aussi consciencieusement que possible, mais de façon anonyme, bien entendu.

Si chaque jeune fille y met de la bonne volonté et veut se charger de remplir quatre ou cinq de ces feuilles d'enquête, nous obtiendrons facilement deux ou trois cents réponses, très propres à nous éclairer sur le sentiment général de l'enseignement secondaire féminin et à nous indiquer les moyens de le rendre de plus en plus efficace. Nous prions donc très instamment les présidentes ou directrices de cercles d'encourager leurs groupes respectifs dans l'accomplissement de cette tâche relativement facile; de leur indiquer les moyens de la remplir discrètement, sans trop importuner leur entourage mais aussi sans timidité excessive et surtout sans apathie.

Ce sera une excellente occasion pour les membres de cercle de faire l'apprentissage de ces méthodes d'enquêtes qui deviennent si importantes dans les œuvres sociales.

Afin de permettre au comité central de faire faire les tableaux et commentaires sur les résultats de cette enquête, il nous faut exiger le retour des feuilles d'enquête avant le 20 avril.

Mais si bien que nous ayons présumé que l'enseignement secondaire peut intéresser tout particulièrement les cercles d'études, nous avons cru opportun cependant de demander à chacun d'eux à quels titres ils préconisent l'enseignement secondaire comme utile ou nécessaire à l'avenir de nos cercles. Une opinion qui sera dite en trois ou quatre minutes doit suffire.

Ensuite, afin de donner à ces entretiens une portée très pratique une représentante de l'École d'Enseignement Supérieur pour les jeunes filles sera chargée d'exposer le programme des études qui s'y font ou qui s'y feront dans le cours de la prochaine année académique. Il y aura lieu à ce moment de s'entendre pour exercer une fructueuse propagande en faveur de l'institution dont nous aurons sans doute compris l'étroite relation à nos œuvres de jeunesse et à nos œuvres sociales en général.

Mais pour affermir nos résolutions, pour rallier les bonnes volontés, les guider sûrement et leur donner l'élan dont elles ont besoin pour soutenir un mouvement qui demande des efforts sans cesse renouvelés, des personnes hautement autorisées voudront bien nous prêter le concours de leur parole. Elles ne contribueront pas peu à faire reconnaître l'importance de l'enseignement post-scolaire pour les jeunes filles.

A cause de ce caractère pédagogique de notre Journée d'Étude, non seulement le public féminin en général y sera convoqué, mais tout spécialement les personnes qui s'occupent d'œuvres sociales ou d'éducation, les religieuses des différentes communautés enseignantes et leurs élèves du cours gradué.

M.-J. G.-L.

JOURNÉE D'ÉTUDE

(Consacrée à l'enseignement secondaire pour les jeunes filles).

Matin.

Réunion du Conseil Fédéral. (Les membres de cercles seuls y sont admis).

Après-midi.

Allocution de bienvenue.

Rapport du Comité Central et des cercles affiliés.

Résultats de l'enquête sur l'enseignement secondaire.
L'enseignement secondaire et l'avenir des cercles d'études.

(Réponses de trois minutes par chacun des cercles affiliés).

Discussion.

Un mot du programme des études à l'École d'Enseignement Supérieur.

L'instruction féminine au point de vue historique.

Abbé Perrier.

Allocution

Sa Grandeur Mgr Gauthier.

Blancs pour enquêtes.

Après des jeunes filles sorties du couvent depuis la fondation de l'École d'enseignement Supérieur et qui n'en ont pas suivi les cours.

I. Avez-vous eu l'idée de poursuivre vos études à L'E, d'E. S.?

II. Quelles raisons vous ont empêchée d'y donner suite?

Manque d'encouragement?.....Manque d'attrait pour l'étude?.....Peu de santé?.....

..... Occupations domestiques? Occupations mondaines? Occupations diverses, œuvres, arts, etc.? Raisons financières?....

.....

Grande réduction

Durant le mois de janvier nous donnerons un escompte de 20 p. c. sur les transformations, perruques, toupet, tresses et postiches de tous genres.



Satisfaction garantie

Madame ASSELIN

175 ouest, Av. Laurier, angle Mance
Tél.: St-Louis 4085

POULIN & CIE

VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS
39, marché Bonsecours. — Tél. Main 7107



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.

LAMONTAGNE LIMITÉE

Bloc Balmoral, N.-Dame ouest

The Queen's Jubilee Laundry

CREVIER & FRERES, Props.
53-55-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Ubain
TELEPHONE EST 2220

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes

207 Est, Rue STE-CATHERINE

Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

ALBUM VENNAT

Contenant superbes desseins d'ouvrages de broderie, dentelles, pyrogravures, peintures, broderies religieuses, etc., pour la modique somme de 25 cents.

Raoul Vennat

642, S.-Denis. — Tél. Bell Est 3065

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corsets. — Grand choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

Tél. Bell. Est 6400.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)
La plus grande organisation de transport
329 est, rue ONTARIO — — — Montréal.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTRÉAL

Capital autorisé \$2,000,000.
Capital payé et surplus 1,750,000.
Actif total: au-delà de 21,600,000.

La seule Banque en Canada ayant un Bureau de Contrôle pour son département d'Épargne.
L'Hon. Sir H. Laporte, C.P., président de la banque.
Sir Alexandre Lacoste, président du bureau de contrôle.

Monsieur Tancrède Bienvenu, vice-président et gérant général.

Succursales à Montréal.

- 392 est, rue S.-Catherine, près S.-Hubert.
- 1022 — — — angle Dorion.
- 550 — — — à Maisonneuve.
- 848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond.
- 1333 — — — — Vinet.
- 2021 — — — S.-Henri.
- 346, rue Beaubien, angle S.-Valier.
- 742 est, rue Ontario, — Panet.
- 408 est, rue Rachel, — S.-Hubert.
- 103, rue Roy, (S.-Louis-de-France).
- 493, rue Bélanger, (S.-Arsène).
- Boulevard Gouin, quartier AHUNTSIC.

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE

Fabrication, réparation d'articles d'églises,
Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.
Commandes respectueusement sollicitées.

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329

JOSEPH SAWYER

ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal.

MADAME CABANA

Assortiment de plumes de toutes sortes.
PLUMES TEINTES, NETTOYÉES, ET FRISÉES
683 ouest, NOTRE-DAME. T'4 257.

Blancs pour enquêtes.

Auprès des élèves graduées ou non de l'Ecole d'enseignement Supérieur.

- I. Quelles raisons vous ont invitée à suivre les cours de l'Ecole d'E. S.? Attrait pour l'étude? Désir d'acquérir une meilleure formation intellectuelle? Désir d'obtenir des degrés utiles dans l'enseignement ou ailleurs?.....

II. Les résultats obtenus ont-ils répondu à votre attente?

III. Avez-vous quelques desiderata à exprimer au sujet: des matières, inscrites au programme? des méthodes d'enseignement? des heures d'étude? des examens?

Blancs pour enquêtes.

Auprès des parents (pères ou mères indiqués).

I. Etes-vous en faveur de l'enseignement secondaire pour les jeunes filles qui peuvent le recevoir?

II. Dire brièvement les raisons de cette opinion.

A Vingt-cinq ans, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie. Elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement, l'amour y surabonde avec la force.
Lacordaire.

LES LIVRES A LIRE

Les contes historiques de la société Saint-Jean-Baptiste. — C'est une histoire en belles images coloriées, publiée à l'intention des petits enfants. Quel accueil ne devons-nous pas faire à cette forme nouvelle et depuis si longtemps désirée de notre histoire nationale! Nos meilleurs littérateurs et nos artistes canadiens se sont donné la main pour rendre aussi attrayante que possible chacune des pages à douze images qui racontent la vie et l'héroïsme éclatant ou caché d'un marquis de Montcalm, d'un Louis Hébert, d'un Maisonneuve, d'un Jean Talon, d'un Guillaume Couillard, d'une Jeanne Mance, d'un La Vérendrye, d'une Marie Rollet, des pères Brébœuf et Lalemant, ou de tout un peuple à l'occasion du grand dérangement de 1755. Chaque feuille se vend isolément deux sous. Elles peuvent, étant réunies, former le plus instructifs et le plus joli album pour les enfants.



NOUVEAUX COSTUMES POUR DAMES

Démonstration des plus charmantes des modes et de la qualité Fairweather.

FAIRWEATHERS LIMITED
RUE STE-CATHERINE PRES PEEL

Toronto MONTREAL Winnipeg

Maison FILIATRAULT
Nouveautés,
Tapis, Prélarts, Jouets, Poupées.
429-433, BOUL. S.-LAURENT, Montréal, P.Q.

VOUS trouverez tout ce qu'il vous faut chez

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

J.-A. TEASDALE & CIE
Lits de plume, matelats neufs et réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR
après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple".

Rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

J.-A.-D. GODBOUT
PHARMACIEN

Angle Craig et Bonsecours, Main 3379.
— Craig et côte de la place d'Armes, Main 1853.
— S.-Catherine et Darling, Lasalle 1667.

**LAIT CLARIFIÉ ET
PASTEURISÉ
CREME, BEURRE
OEUF
CRÈME À LA GLACE**

J.-J. JOUBERT
LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

Mères de famille, ouvrières, commis, jeunes filles



La seule banque constituée en vertu de la "loi des Banques d'Epargnes" faisant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible aux déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes quelques petites qu'elles soient, des veuves, commis, des apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Nous vous réservons le meilleur accueil.
Le gérant général,
A.-P. LESPERANCE,



HUDON HEBERT & CIE Ltée

Importation en gros
Alimentation, vins, liqueurs
18, rue DeBresoles MONTREAL
CANADA

Tél. Est 6778



SPECIALITES :
Toupets et Transformations.

ONDULATIONS
"MARCEL"
ET
"AMERICAINES"
MESSAGE
MANICURE
SHAMPOOING
SINGEING
TEINTURE
TRAITEMENT
DU
CUIR CHEVELU

Salon de coiffure ouvert le samedi soir jusqu'à 10 h.

MAISON DE BRISSAC
COIFFEURS ET POSTICHEURS

Madame CAMILLE MANSEAU 270 ST-DENIS
SUCCESEUR.

Tout ouvrage garni en fourrure une spécialité.

J.-E. PETITCLERC

Marchand-tailleur
POUR DAMES ET MESSIEURS

286 SAINT-DENIS

Edifice du Theatre St-Denis EST 3595

G.-J. PAPILLON

Manufacturier de fourrures

Notre assortiment est le plus complet que vous puissiez trouver. 181 OUEST, AV LAURIER
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

P. LAFRANCE & CIE Limitée

184, rue S.-DENIS

En face de l'université Laval

Manufacturiers et Importateurs de haute nouveauté en manteaux, costumes, robes de toilettes, blouses, etc., d'une élégance et d'un chic incontestable.

A. DIONNE, FILS & CIE

Importateur, Epicerie de Choix
581 STE CATHERINE, Ouest,
Tél. Up. 2380.

La Société coopérative de frais funéraires

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province de Québec le 16 août 1895

ASSURANCE FUNÉRAIRE

Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.

Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière.

Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises de \$50.00, \$100.00 et \$150.00

Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire autorisé par le Gouvernement.